



COMMUNE DE
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie (salle d'honneur)
le jeudi 12 février 2026 à 20 h 30.

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
- II. AFFAIRES BUDGETAIRES
 - A. Débat d'orientation budgétaire (DOB)
 - B. FDEE19 : participation fiscalisée aux dépenses
 - C. Demande de subvention auprès de l'Agglo (FST) / Aménagement du cœur de Bourg Tranche 1-B
- III. DOMAINE ET PATRIMOINE - Acquisition amiable d'un local au centre bourg
- IV. AFFAIRES DIVERSES - Motion de recours contre le Mercosur
- V. PERSONNEL COMMUNAL - Mise à jour du tableau des emplois au 12 février 2026
- VI. INFORMATIONS DIVERSES
 - A. Décisions dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire
 - B. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des décisions de préemption
 - C. Informations diverses